

les groseillers

Conseil communautaire du Pays sud Gâtine

Le mercredi 9 novembre s'est tenu le conseil communautaire dans la salle des fêtes des Groseillers.

Pays de Gâtine : approbation projet statuts. Il a été demandé d'affirmer la volonté de transformation du syndicat mixte du Pays de Gâtine en PETR (pôles d'équilibre territoriaux et ruraux), et de valider le nouveau projet de statuts de PETR transmis par le syndicat mixte. Validé à l'unanimité.

Finances : suppression régie. Au regard de la fusion au 1^{er} janvier 2017, il convient de supprimer les régies, celles-ci ne fonctionnant plus. C'est le cas de la régie recette du service de halte-garderie à Saint-Pardoux, les familles s'engagent vers des contrats de services avec paiements mensuels.

Gestion du personnel : augmentation du temps de travail et création/suppression de postes. Augmentation du temps de travail pour un adjoint technique rattaché à l'école de Saint-Marc-la-Lande sur un poste à 14 h 15 et qui sera porté à 16 h à compter du 1^{er} novembre 2016. Ainsi qu'un adjoint animation rattaché à l'école publique de Saint-Pardoux sur un poste de 16 h 20 semaine et qui sera porté à 16 h 45 à compter du 1^{er} novembre 2016. Au vu des besoins liés aux différents sites de polyvalence de Saint-Pardoux et de Saint-Marc-la-Lande. Les ajustements nécessaires du temps de travail des deux agents devenus pérennes et réguliers sont concernés par la proposition d'augmentation de leurs temps de travail respectif. Création

pour les fonctionnaires de quatre emplois d'agent social permanents à temps non-complet à raison de 28 h-23 h-25 h-30 h. Création d'un emploi d'un agent social non-titulaire, à temps non-complet à raison de 25 heures hebdomadaires, en raison de besoin permanent pour exercer les fonctions d'aides à domicile.

Économie : achat terrain à Saint-Lin. Les négociations entreprises auprès des propriétaires de terrains en bordure de la RD 142 en zone UX au PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) ont abouti à un accord de principe de la part des vendeurs pour permettre de créer une réserve foncière en vue du développement de l'entreprise TLD ou de tout autre projet de construction à voca-

tion économique. Prix négocié 8 € le m².

Questions diverses. Par délibération du 20 juin 2016, le conseil communautaire a décidé de lancer une étude de faisabilité « résidence habitat jeunes » (16-25 ans) sur le territoire intercommunal du Pays sud Gâtine et de confier cette étude à l'association Un toit en Gâtine pour une dépense de 9.790 €. Inscrite au BP (bilan prévisionnel) 2016. A été demandé de confier l'étude de faisabilité à l'URHAJ (Union régionale pour l'habitat des jeunes), pour la tranche ferme au prix de 7.120 €. Pour la tranche conditionnelle au prix de 2.670 € à 5.340 €.

La préfecture a nommé « Val de Gâtine » le nouveau nom des trois communautés de communes.



Mazières en Gâtine